



PSYCHIATRIE, SANTÉ MENTALE ET PARCOURS DES PERSONNES VULNÉRABLES

*Quelles complémentarités et coopérations entre les
champs sanitaire, social et médico-social*

Nouvelle date

5 octobre 2020

MAS - Paris 13^{ème}

PSYCHIATRIE, SANTÉ MENTALE ET PARCOURS DES PERSONNES VULNÉRABLES

Quelles complémentarités et coopérations entre les champs sanitaire, social et médico-social

Début 2018, l'AdESM et le GEPSO, en partenariat avec l'ANPCME, lançaient une réflexion conjointe sur l'articulation entre la psychiatrie et le champ social et médico-social. L'objectif défini alors est de faire émerger ou de renforcer une culture commune.

La première étape de ce travail commun a consisté à adresser une enquête aux adhérents de l'AdESM et du GEPSO afin d'analyser le parcours de l'utilisateur en étudiant chaque interface médico-social ou social/sanitaire, en identifiant les risques de rupture du parcours et les non-réponses.

Suite à la parution des résultats, trois sous-groupes de travail ont été initiés pour approfondir les réflexions : Stratégie territoriale commune ; Fluidité des parcours ; Formation, outils et pratiques professionnelles

Ces trois groupes avaient pour objectifs généraux communs :

- ▶ **Favoriser le décloisonnement entre sanitaire, social et médico-social**
- ▶ **Favoriser des approches de travail complémentaires au service de l'utilisateur**
- ▶ **Amorcer des réflexions qui pourront servir de point de départ dans l'élaboration du cahier des charges des Projets Territoriaux de Santé mentale (PTSM)**

Le livrable final visé à l'issue de ces groupes de travail était celui d'une charte des bonnes pratiques visant à favoriser la collaboration entre la psychiatrie, la santé mentale et le social et le médico-social. L'ambition est que cette charte, qui sera largement présentée lors de cette journée, fasse référence et serve de doctrine commune pour les établissements du champ sanitaire, social et médico-social.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Identifier les acteurs et les outils facilitant la fluidité des parcours
- Mettre en place les outils facilitant la fluidité des parcours



LUNDI 5 OCTOBRE

Matin

🕒 **8H15 Accueil des participants**

🕒 **9H à 9H30 Ouverture des journées**

- Marie-Laure De Guardia - Présidente du GEPSO
- Pascal Mariotti - Président de l'AdESM
- Marie-Noëlle Petit - Présidente de l'ANPCME

🕒 **9H30 à 10H Présentation de la Charte de bonnes pratiques**

- Dr. Bernard Cazenave - Psychiatre au CH des Pyrénées
- Jean-Pierre Staebler - Directeur du CH de Montfavet

🕒 **10H à 10H45 Regards croisés - Les bonnes pratiques transformant-elles l'accompagnement des usagers ?**

- Véronique Ghadi - Directrice de la qualité, de l'accompagnement social et médico-social à la HAS
- Marcel Jaeger - Anciennement titulaire de la chaire de Travail social et d'intervention sociale du Cnam
- Dr. Christian Müller - Président de la Conférence Nationale des Présidents de CME de CHS (*sous réserve*)

🕒 **10H45 à 11H Echanges avec la salle**

🕒 **11H à 11h30 PAUSE**

🕒 **11H30 à 12H15 Table ronde - Les Projets territoriaux de santé mentale (PTSM), enjeux et conditions de réussite pour la coordination des dispositifs et des acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux.**

- Claude Finkelstein - Présidente de la FNAPSY
- Anne-Sophie Lavaud-Rousseau - Responsable du Pôle Autonomie à la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie de l'ARS Nouvelle Aquitaine
- Aurélie Le Ru - Chargée de mission pour le Projet Territorial de Santé Mentale du Morbihan à l'EPSM du Morbihan
- Corinne Martinez - manager responsable de projet à l'ANAP

🕒 **12H15 à 12H30 Echanges avec la salle**

🕒 **12H30 à 12H45 Signature officielle de la Charte**

- Marie-Laure De Guardia - Présidente du GEPSO
- Pascal Mariotti - Président de l'AdESM
- Marie-Noëlle Petit - Présidente de l'ANPCME

DÉJEUNER SUR PLACE

Après-midi

🕒 **14H à 14H30 La formation et les outils d'interconnaissance**

- 1 *L'exemple des stages inter-établissements*
 - Michel Bienvenu - Cadre de santé CMP Camille Claudel au CH Lannemezan
 - Cathy Carriobe - Assistante sociaux éducatif / Foyer Hébergement à l'EPAS 65
 - Josiane Cordoso - Cadre de santé inter-secteur d'alcoologie et d'addictologie au CH Lannemezan
 - Marie-Claire Saintout - Assistante sociaux éducatif / Foyer de vie à l'EPAS 65

- 2 *«La pochette qui facilite l'accès aux soins»*
 - Dr Edwidge Duaux - Médecin psychiatre / EPSM Morbihan
 - Claire Morice - Cadre coordonnateur du pôle médico-social MAS-FAM / EPSM Morbihan (*sous réserve*)

🕒 **14h30 à 14h45 Echanges avec la salle**

🕒 **14H45 à 15H45 : Faciliter la fluidité des parcours**

- 1 *Un exemple de Dispositif de logement accompagné transitoire*
 - Laure Baltazard - Directrice adjointe du CH de Montfavet
 - Jean-Pierre Staebler - Directeur du CH de Montfavet

- 2 *Le travail de l'IDE Case Manager autour de la situation de cas complexe dans un réseau médico-social partenaire*

- Dr. Bernard Cazenave - Psychiatre au CH des Pyrénées
- Nyls Compozieux - IDE Case manager de l'unité les Amandiers du CHP Pau
- Laetitia Haurie-Hontas - Chef de service éducatif au Foyer de vie du Gabarn d'Oloron (64)

- 3 *Le retour d'expérience équipe mobile*

- Elodie Brunon - Educatrice spécialisée au CH Henri Guérin de Pierrefeu du Var
- Leslie Collet - IDE au CH Henri Guérin de Pierrefeu du Var (*sous réserve*)

🕒 **15H45 à 16H Echanges avec la salle**

🕒 **16H à 16H15 Clôture de la journée et prochaines étapes**

- Marie-Laure De Guardia - Présidente du GEPSO
- Pascal Mariotti - Président de l'AdESM
- Marie-Noëlle Petit - Présidente de l'ANPCME

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

Séances plénières, tables rondes, échanges interactifs
Support powerpoint et Actes des journées

PUBLIC VISÉ ET PRÉ REQUIS :

Aucun pré-requis

Professionnels, acteurs institutionnels, usagers et représentants d'usagers, aidants des champs social, médico-social, sanitaire, psychiatrie et santé mentale

DURÉE :

1 journée (6h)

MODALITÉS DE SUIVI :

Attestation de présence.

MONTANT DE L'INSCRIPTION (prix net de taxes repas compris) :

Adhérents GEPSO et/ou AdESM	200 €
Non-adhérents	250€€
Etudiants:	100€€
Usagers	entrée gratuite

RÈGLEMENT :€

Il se fait à réception de la facture.

ANNULATION :

Toute inscription en ligne vous engage et génère l'envoi d'une convention de formation professionnelle.

Entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix net de la formation.

Moins de 7 jours ouvrables : les frais sont égaux à 100% du prix net de la formation.

Toute annulation doit se faire par courrier ou mail.

CONTACT :

GEPSO - Laura GOMES

Tél : 01.44.68.88.33

Email : communication@gepso.com

Organisme de formation Datadocké.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 47211 75

Inscriptions en ligne sur

www.gepso.fr



En partenariat avec



Direction des services territoriaux et de proximité

MAS Paris 13ème
10-18 rue des terres au Curé
75013 Paris

Accès : Métro 7 - Porte d'ivry | 14 - Olympiades